

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DETACHEMENTS DE SOL A CHICOUTIMI...

Les citoyennes et citoyens de la rue Joseph-Dandurand peuvent également réintégrer leur demeure

Saguenay, le mardi 28 juin 2022 – La Sécurité civile de Saguenay lève l’interdiction d’accès aux résidences de la rue Joseph-Dandurand, dans l’arrondissement de Chicoutimi. Dès maintenant, à la suite des expertises menées conjointement par le MTQ et la firme Englobe, les résidents évacués pourront recommencer à habiter dans leur maison. Les études effectuées au cours des dernières heures ont permis de conclure qu’il n’y avait pas de risque pour les gens du secteur et le périmètre est maintenant entièrement accessible. Rappelons qu’il s’agissait de 14 logements évacués le 24 juin dernier, pour un total de 22 personnes touchées.

Les ingénieurs et experts en mouvement de sol en sont venus à la conclusion qu’il s’agissait d’un mouvement de sol mineur causé par les grandes quantités d’eau tombées sur la région au cours des dernières semaines. Des recommandations seront émises par les experts à la suite des analyses effectuées, mais la Division gestion et analyse des risques du Service de sécurité incendie de la Ville de Saguenay tient à rassurer la population : il n’y a aucun danger dans ce secteur. C’est d’ailleurs cette division qui a été mandatée pour coordonner la réintégration des citoyens.

RUE SAINT-TIMOTHÉE

Rappelons également que ce matin, ce sont les citoyens de la rue Saint-Timothée, dans le secteur Rivière-du-Moulin, qui ont pu regagner leur résidence à la suite des autorisations des experts.

-30-

Source : Service des communications et
des relations avec les citoyens
Tél.: 418 698-3350
Ligne médias : 418 54MEDIA
(546-3342)